

Avis de constitution

SOCIETE « JOSEPH TRANSIT »

Siège ABIDJAN TREICVHILLE APPOLO, Lot 444, Ilot  
18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JOSEPH TRANSIT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

L'Activité de transit.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN TREICVHILLE APPOLO, Lot 444, Ilot  
18

Dirigeant(s) Mme DIAKITE EPOUSE AVY KABA AMINATA  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01538 du 08/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19831/GTCA/RC/2024 du 08/04/2024

